

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00796

Numéro SIREN : 533 241 998

Nom ou dénomination : 2ASMR

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 5916

Désignation de l'entreprise : SARL 2ASMR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 709 CHEMIN D'ADAM		01090 MONTMERLE SUR SAONE					
Numéro SIRET * 5 3 3 2 4 1 9 9 8 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N. clos le. 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ	<i>Entité corpore</i> Ni		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	517	10 773	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 065 175	1 065 175	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	4 209	4 209	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	1 080 674	517	1 080 157	1 069 384
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	29 627	29 627	44 950
		Autres créances (3)	BZ	CA	174 754	174 754	232 146
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	168	168	168
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	102 256	102 256	101 979
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			810
		TOTAL (III)	CJ	CK	306 805	306 805	380 053
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	1 387 479	517	1 386 962	1 449 437
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CP	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2ASMR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 897	18 720
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	182 985	172 612
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	94 846	63 549
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	799 728	754 882
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	532 130	594 572
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	11 279	12 220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 604	15 703
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 220	72 061
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	587 234	694 555	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 386 962	1 449 437	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	118 657	162 907	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2ASMR		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	252 356	FH		FI	252 356	242 046		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	252 356	FK		FL	252 356	242 046		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		1 102		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	18		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	252 358	243 166	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS		
	Variation de stock (marchandises) *							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	43 535	45 593
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	7 196	27 928
	Salaires et traitements *							FY	96 656	94 664
	Charges sociales (10)							FZ	23 133	23 700
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA	517		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
Autres charges (12)							GE	11	3	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	171 048	191 887		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	81 309	51 279		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	52 044	50 715
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
Total des produits financiers (V)						GP	52 044	50 715		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	6 574	6 159
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 574	6 159		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	45 470	44 556		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	126 779	95 835		

(RENOUVELER : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2ASMR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 972
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 972
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	515
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 972
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 487
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(515)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 933 31 771
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	304 402 298 852
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	209 555 235 303
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	94 846 63 549
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	10 138 12 438
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	52 044 50 715
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	500 89
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 102
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	20 206 21 004
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 2 021 obligatoires A9 18 185 dont cotisations facultatives Madelin A7 2 021 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 386 962** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **304 402** euros et un total **charges** de **209 555** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **94 846** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers			11 291		11 291
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			11 291		11 291

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	1 065 175				1 065 175
	Autres titres immobilisés	4 209				4 209
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 069 384				1 069 384

	TOTAL	1 069 384		11 291		1 080 674
--	--------------	------------------	--	---------------	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023	
			Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		517		517	
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			517		517	
TOTAL				517		517

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--	--

Créances et Dettes

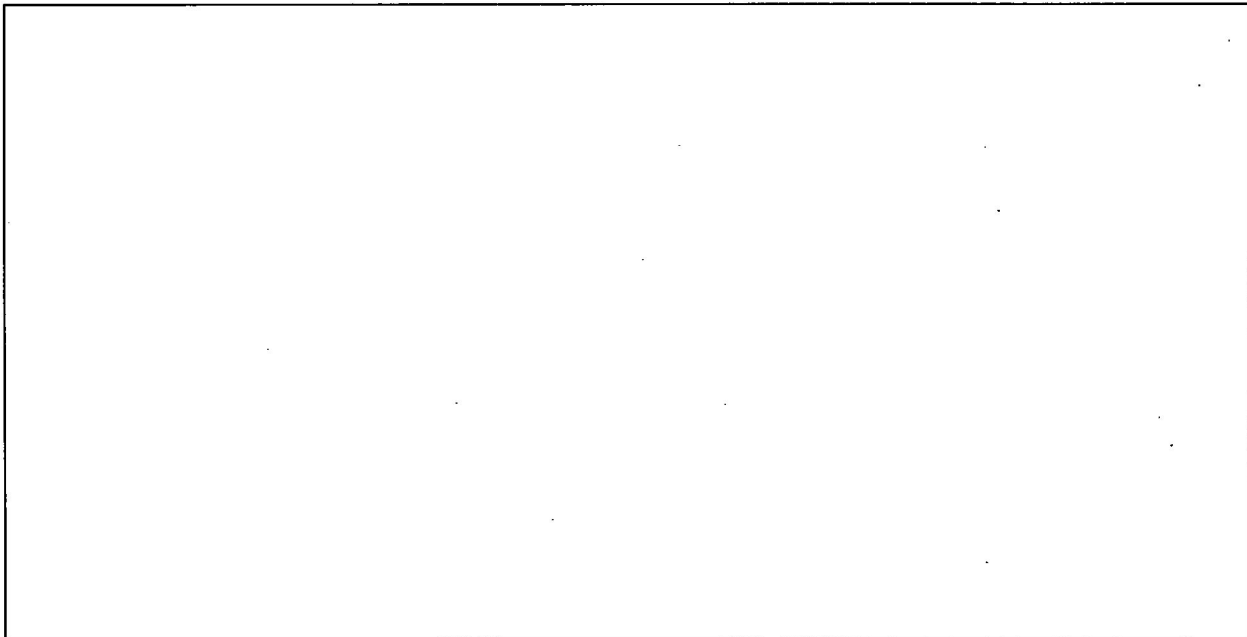
Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	29 627	29 627	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 935	2 935	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	171 819	171 819	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		204 381	204 381	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	532 130	63 554	259 186	209 390
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 604	17 604		
	Personnel et comptes rattachés	11 192	11 192		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 250	5 250		
	Impôts sur les bénéfices	161	161		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 643	8 643		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	975	975		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 279	11 279		
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		587 234	118 657	259 186	209 390
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 398			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 804			

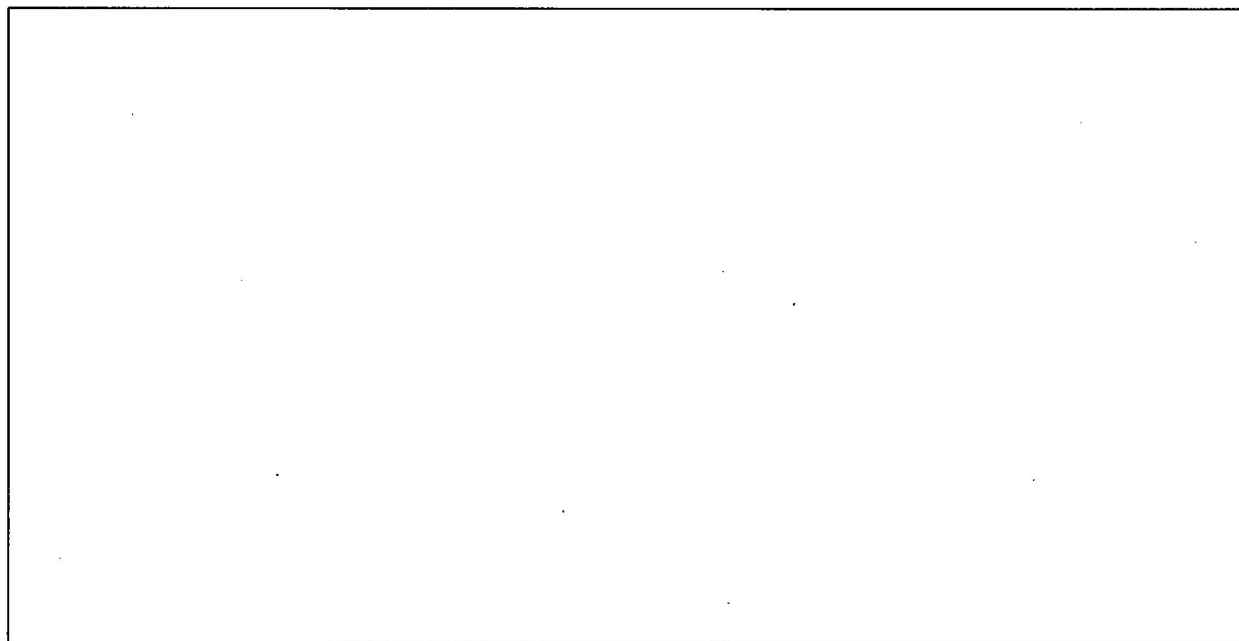
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	482	526	(44)	-8,36
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 536	13 380	156	1,17
Dettes fiscales et sociales	15 159	25 942	(10 783)	-41,57
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	29 177	39 848	(10 671)	-26,78



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Chargés constatées d'avance - EXPLOITATION		810	(810)	-100,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL		810	(810)	-100,00



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

2ASMR

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 euros
Siège social : 709, Chemin d'Adam
01090 MONTMERLE SUR SAONE
533 241 998 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 2 MAI 2024**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 94.846,39 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 94.846,39 euros
- A la réserve légale 4.743,00 euros
- Solde.....90.103.39 euros
- A titre de dividende global à l'associé unique 50.000,00 euros
Soit 1,00 euros par part
- Solde.....40.103,39 euros
- En totalité au compte « Autres réserves »
qui s'élève ainsi à 223.088,23 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :



Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.



Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Abattement 40 %
31 Décembre 2022	50.000 euros Soit 1,00 euros par titre	40 % sur 50.000 titres
31 Décembre 2021	50.000 euros Soit 1,00 euros par titre	40 % sur 50.000 titres
31 Décembre 2020	NEANT	NEANT

Certifié conforme
La Gérance
Alexis ROBLIN

